Adinak et la *Charte des droits et libertés*

Pour tout savoir sur Adinak

Adinak est un vaste territoire constitué de cinq grandes provinces ayant de nombreuses régions géographiques. Ce pays est original car il est habité uniquement par des animaux semblables à ceux que l'on rencontre au Canada, mais qui possèdent la formidable capacité de penser, de communiquer et de gouverner!

Adinak est gouverné par un parlement au niveau fédéral et des assemblées législatives provinciales au niveau de chacune des cinq provinces. Toutefois, les citoyens avaient l'impression qu'il manquait quelque chose! Il semblait que les règles ou les lois qui étaient adoptées s'en prenaient à certains animaux ou étaient injustes envers certains. Il fallait y remédier!

Les membres de la Chambre des communes fédérale d'Adinak ont décidé qu'il fallait ajouter de nouvelles règles à leurs lois fondamentales. Ils ont voté l'envoi d'un groupe d'étude afin de trouver un pays dont les règles fondamentales (ou la constitution) incluaient une charte garantissant les droits fondamentaux pour tous les citoyens.

Le groupe d'étude a examiné sept pays, mais aucun d'entre eux n'avait tout à fait ce qu'il fallait au peuple d'Adinak. Puis, les députés d'Adinak ont trouvé le Canada – et sa *Charte des droits et libertés*.

On pensait avoir trouvé la charte parfaite et qu'il serait formidable d'adopter la Charte canadienne à Adinak. Il fallait effectuer des « tests » pour voir si la *Charte* s'appliquerait au pays d'Adinak.

Histoire trois : Rufus Raton et fouille et saisie

Rufus Raton

2008 © Legal Resource Centre

Fait partie de la série de LawPac Contestations fondées sur la *Charte* à l'intention de la sixième année
Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter www.ABClawnet.ca

ABC LAWPAC

L'histoire de Rufus Raton

C'était une journée magnifique pour Rufus Raton car il était l'un des quinze élèves choisis pour participer au voyage éducatif d'alpinisme extrême organisé par l'école élémentaire d'Adinak!

Les élèves avaient été sélectionnés en fonction de leurs notes, de leur assiduité et de leur performance athlétique. Ce fut une affaire conclue avec la note élevée obtenue par Rufus à son test sur les droits de la personne et les libertés.

Problème

La mère de Rufus était fière de son fils et s'apprêtait avec plaisir à signer son formulaire d'autorisation.

« Tu ferais mieux de ne rien emporter de dangereux, dit-elle en riant à son fils. Le formulaire indique que tes sacs seront ouverts et fouillés avant qu'on te laisse embarquer dans le bus. »

« Quoi? s'exclama Rufus, une lueur d'indignation dans les yeux. J'ai rien fait de mal! Ils ne devraient pas avoir le droit de fouiller mes affaires, c'est abusif! »

« En es-tu sûr? demanda sa mère, je pense que les enseignants devraient pouvoir fouiller les sacs des élèves une fois que les parents ont donné leur permission pour le voyage. C'est une simple mesure de sécurité. »

«Je ne suis pas d'accord, répliqua Rufus, je viens d'exceller à un test sur les droits et les libertés. Je sais que si notre pays adoptait la *Charte canadienne des droits et libertés*, cette fouille ne serait pas permise! »

Financé par Alberta Justice
Fait partie de la série de LawPac Contestations fondées sur la *Charte* à l'intention de la sixième année
Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter www.ABClawnet.ca

ABC LAWPAC

Qu'en penses-tu?

Penses-tu que si Adinak adoptait la *Charte canadienne des droits et libertés*, Rufus pourrait contester avec succès la fouille pour le motif qu'elle était abusive?

☐ Oui – Si Adinak adoptait la *Charte canadienne des droits et libertés*, Rufus pourrait contester avec succès la fouille en invoquant qu'elle était abusive.

☐ Non– Si Adinak adoptait la *Charte canadienne des droits et libertés*, la fouille serait quand même considérée comme raisonnable et ne pourrait pas être contestée avec succès en vertu des directives de la *Charte*.

Ton explication

Je pense que Rufus _____ (pourrait/ne pourrait pas) contester avec succès la fouille parce que

_____

_____

_____

Tu hésites? Lis l'information qui se trouve ci-dessous et à la page suivante puis reviens compléter ton explication.

Fouille et saisie: Qu'est-ce que cela signifie?

L'article 8 de la *Charte des droits et libertés* garantit à tout le monde le droit d'être protégé contre les fouilles, les perquisitions et les saisies abusives (ce qui signifie que chacun est en droit de s'attendre à un niveau raisonnable de protection de sa vie privée).

Ceux qui agissent au nom du gouvernement, tel que les agents de police, doivent le faire d'une façon juste et raisonnable, et ils ont généralement besoin d'un mandat de perquisition.

Dans les écoles, les directives concernant le respect de la vie privée sont un peu moins strictes, étant donné que les enseignants et les directeurs sont responsables de la sécurité des élèves. Ces derniers savent qu'ils doivent respecter le règlement de l'école et qu'il peut en résulter des fouilles.

Il est parfois nécessaire que les enseignants et les directeurs fouillent les affaires appartenant aux élèves comme les sacs à dos et les casiers. Cependant, avant la fouille, on doit envisager de répondre à des questions telles que :

- Y a-t-il suffisamment de preuves justifiant la fouille?
- La fouille est-elle raisonnable?
- La fouille est-elle menée d'une manière raisonnable ?

2008 © Legal Resource Centre

Cas fictif semblable à celui de Rufus Raton

Sara et plusieurs de ses amis se sont inscrits à une sortie pour aller passer une nuit à camper. Les enseignants devaient être les chaperons puisqu'aucun parent n'accompagne ce voyage. La mère de Sara a signé un formulaire autorisant sa fille à participer au voyage. Par le passé, certaines sorties de camping avaient été gâchées parce que des élèves avaient bêtement dissimulé de l'alcool dans leur sac à dos. Par conséquent, le formulaire d'autorisation signé par les parents stipulait que tout sac de voyage rempli par les élèves serait ouvert et vérifié avant que quiconque n'embarque dans le bus scolaire. Sara, en as du barreau connaissant les lois, s'opposa à la fouille de son sac. « La *Charte canadienne des droits et libertés* me protège contre les fouilles et les saisies abusives, protesta-t-elle avec vigueur, perchée sur les marches du bus. Je n'ai rien fait de mal. Je pense que cette fouille de mon sac est abusive », soutenait-elle.

L'enseignant expliqua à Sara que l'école emmenait les élèves en sorties de camping depuis 15 ans. Et durant certains des 15 voyages précédents, les enseignants ont trouvé des objets dangereux dans les sacs de voyage, allant de la drogue et l'alcool, aux fusées artisanales et aux feux d'artifice, en passant par les couteaux de sport et les lance-pierres.

Le devoir des enseignants de protéger Sara et les autres élèves participant au voyage n'est pas différent de ce qu'il est à l'école. Dans les deux cas, tu n'es pas à la maison et tes enseignants ont la même responsabilité quant à ta sécurité et ton bien-être. Donc peu importe si un enseignant ou le directeur effectue une fouille sur toi ou dans tes affaires personnelles à l'école ou sur les marches de l'autobus, la fouille se fonde sur ce qui est raisonnable ou abusif dans la situation donnée.

Il s'agissait vraisemblablement d'une fouille raisonnable. Sara aurait eu raison si l'enseignant avait décidé de vérifier ses poches et ses chaussettes. Cela aurait aussi été abusif s'il n'y avait pas eu d'avis écrit ou si les enseignants n'avaient pas trouvé d'objets dangereux dans des cas antérieurs.

Ton enseignant pourra te demander d'explorer l'affaire de *R. c. A.M.* 2008 C.S.C. 19, un cas récent impliquant des fouilles de sacs à dos et des chiens renifleurs.

Activités complémentaires

1. Que les fouilles à l'école soient permises ou non en vertu de la *Charte* repose souvent sur ce qui est raisonnable et ce qui est abusif dans la situation en question (exemple : qui effectue la fouille, pourquoi, comment).

   Fais un tableau avec des situations fictives sur le fait d'être fouillé. Décidez, toi et la classe, pourquoi vous pensez qu'une fouille est raisonnable ou abusive pour chaque situation.

   Exemples

   - Sara a vu Jonathan à l'extérieur de l'école placer de la drogue dans ses chaussettes. Elle l'a dit à son enseignant, qui a envoyé Jonathan au bureau du directeur. Celui-ci lui a demandé d'enlever ses chaussures et ses chaussettes et il a trouvé la drogue.

     ☐ Fouille raisonnable ☐ Fouille abusive

   - Les enseignants ont décidé de fouiller les chaussettes de tout le monde pour trouver qui avait les plus sales.

     ☐ Fouille raisonnable ☐ Fouille abusive

2. Les écoles doivent offrir un climat de sécurité qui favorise l'apprentissage, mais les élèves doivent aussi posséder des droits. Crée une « *Charte des droits et libertés de l'élève* » pour ta classe.

Financé par Alberta Justice
Fait partie de la série de LawPac Contestations fondées sur la *Charte* à l'intention de la sixième année
Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter www.ABClawnet.ca

ABC LAWPAC